



UNION SPORTIVE MELUNAISE Tennis de Table

Bulletin d'adhésion à l'association USM Tennis de Table

NOM D'USAGE _____ NOM DE NAISSANCE : _____

PRENOM : _____

SEXE Masculin Féminin

Date de naissance ___/___/___

Code postal naissance : _____ Ville de naissance _____

Nationalité : _____

Certificat médical ou attestation Date certificat ___/___/___

Questionnaire de santé favorable : OUI NON

Adresse _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. fixe : _____ Tél. portable : _____

Mail : _____

Assurances Le licencié a pris connaissance des conditions d'assurance

Licence Jeune Licence UFOLEP Licence FTT

Adhésion réglée en 1 fois en 2 fois (deuxième fois en _____)

Licence jeune (- 16 ans) :

Nouvelle inscription : 160 € (dont frais de dossier)

Renouvellement : 150 €

Licence adulte UFOLEP et/ou FTT :

Nouvelle inscription : 210 € (dont frais de dossier)

Renouvellement : 200 €

-30 € pour 2ème joueur d'un même foyer

Participation pour le covoiturage en cas de compétition :

OUI NON

J'autorise la prise de photo en solo et la diffusion pour la promotion de l'association :

OUI NON

Réglé le :

Signature :





CHARTRE DE L'U.S. MELUNAISE TENNIS DE TABLE



Cette chartre régit la vie au sein de notre association. Elle s'applique à tout adhérent s'y inscrivant. Pour les adhérents mineurs, le responsable légal s'engage à respecter et à faire respecter ces règles.

Valeurs et comportement	Un correctement correct et sportif est demandé lors des entraînements et des compétitions de toute nature. L'adhérent doit respecter le club auquel il appartient, ses dirigeants, son entraîneur, les bénévoles, son équipe, le sport qu'il pratique, son adversaire, le matériel, les spectateurs. Ce respect comprend toute forme de comportement possible : geste, parole, politesse... C'est jouer ses matchs avec l'esprit sportif et le fair-play. Si le club est sanctionné par des infractions liées au joueur et/ou à son comportement, la sanction financière devra être réglée par le joueur fautif. En cas de non-paiement, le joueur sera exclu de toute compétition par le bureau.
La ponctualité	Chaque adhérent est tenu de respecter les horaires d'entraînement et de compétition. Cela veut dire que l'adhérent arrive en avance pour être prêt à l'heure.
Tenue Vestimentaire	Une tenue sportive (short, maillot et chaussure de sport en salle) est exigée. Le pantalon de survêtement est toléré. Les chaussures doivent être lacées. En compétition, l'adhérent doit porter les couleurs du club (shorts et maillots vendus au bureau de l'association)
La préparation de la salle	Tout adhérent a le devoir de participer à la préparation de la salle et au rangement du matériel lors des entraînements et des compétitions. La préparation de la salle avant une compétition, doit se faire ½ heure avant l'horaire prévu.
L'utilisation et l'entretien du matériel	Il est demandé de respecter la propreté de la salle et du matériel : tables, séparations... Il est en particulier interdit : <ul style="list-style-type: none">- De donner des coups de pieds dans les tables et les séparations- De jeter sa raquette ou de frapper avec celle-ci sur la table- De s'asseoir sur les tables et les séparations Chaque adhérent participe au nettoyage des tables et/ou aux réparations nécessaires du matériel. En cas de dégradation, le ou la responsable sera sanctionné(e), après réunion du bureau.
L'entraînement	Lorsqu'il est présent aux heures prévues, l'entraîneur a priorité pour utiliser les tables, sans limitation du nombre. L'entraîneur est le seul responsable de la séance et les adhérents lui doivent le respect. Les heures d'entraînement prévues avec l'entraîneur sont affichées. L'échauffement et le travail physique font partie de la séance au même titre que le jeu à la table.
L'alcool, la drogue, le dopage	Aucun écart ne sera toléré.
Les compétitions	Un adhérent s'inscrivant dans une équipe est tenu de respecter son engagement jusqu'à la fin des compétitions. Un adhérent ne pouvant participer à une compétition doit prévenir suffisamment à l'avance son capitaine d'équipe afin qu'une solution de remplacement soit trouvée. Un soin particulier sera apporté aux feuilles de matchs pour éviter les pénalités. Il est demandé aux adhérents de se regrouper pour effectuer les déplacements en compétition. Un adhérent ne pourra prétendre à aucun remboursement si cette condition n'est pas remplie.

Pour les mineurs :

Attend ses parents pour rentrer de l'entraînement : OUI NON (par défaut)

Je soussigné(e), _____, autorise mon enfant, à participer aux activités du club et m'engage à lui faire suivre **assidûment** les séances d'entraînement et les compétitions s'il y est inscrit.

Je dégage de tout responsabilité et je donne tout pouvoir aux dirigeants et/ou entraîneurs et/ou accompagnateurs de l'USM Tennis de Table pour tout soin urgent nécessaire lors des entraînements, compétitions et déplacements, quel que soit le moyen de transport.

Date :

Signature :